

EN BREF

L'Ademe, l'association HQE, Resobat et le collectif Efficergie lancent conjointement "**Bâti environnement - Espace pro**", un réseau de centres de ressources dédiés à la qualité environnementale dans le secteur du bâtiment. Ce réseau regroupe une quinzaine de centres de ressources répartis sur autant de régions*. Il a pour objectif d'accompagner l'évolution nécessaire des pratiques de l'ensemble des professionnels du bâtiment au regard des futures réglementations thermiques. Ses missions : informer et sensibiliser les professionnels du secteur ; encourager les démarches de construction de qualité environnementale ; animer les réseaux d'acteurs régionaux, les lieux d'échanges interprofessionnels (ateliers, forums, colloques, formations...) ; alimenter avec des opérations régionales un "observatoire national de la qualité environnementale du bâtiment".

* Plus de renseignements sur www.reseaubep.fr

La société iséroise **Pluristop** met en ligne une nouvelle version de son site internet. Mettant en relation fournisseurs et acheteurs de produits orientés vers la "croissance verte", www.pluristop.com comprend désormais quatre portails dédiés à la thermique (www.thermistop.com), au confort acoustique (www.dbstop.com), à la sécurité incendie (www.enflamstop.com) et à l'éco-conception (www.gaspistop.com), les deux derniers sites étant encore en préparation lors du bouclage de ce numéro. Le site inclut un annuaire des fournisseurs et leur catalogue de produits (avec publication des procès-verbaux d'essais), une lettre d'actualités ainsi qu'une rubrique "réglementation". Cette nouvelle version permettra aux fournisseurs de figurer, en fonction de leur offre, sur un ou plusieurs de ces portails. L'utilisateur pourra naviguer d'un portail à un autre, grâce à leur interopérabilité et au référencement harmonisé des produits.

Aérowatt et la Caisse des Dépôts ont créé la filiale **Aérowatt Energies**, destinée à détenir les droits de propriété et d'exploitation de plusieurs parcs éoliens et solaires. Aérowatt sera l'actionnaire majoritaire et l'opérateur industriel des projets. La Caisse des Dépôts prendra une participation de 35 % au capital de cette structure, moyennant un investissement de 9 M€ réalisé au fur et à mesure de l'avancement des projets. L'ensemble des opérations envisagées dans les prochains mois recouvrent 11 MW de puissance cumulée, dont 4,7 MWc de photovoltaïque intégré au bâti en métropole, le solde étant constitué de projets en éolien dans les Dom-Com. Pour cette première tranche, l'apport en fonds propres de la Caisse des Dépôts sera de 2,7 M€.